

Travaux sur le réseau d'assainissement

À la suite de la crue de juin 2013, un important programme de réhabilitation a été prévu pour les systèmes d'assainissement du Pays Toy. Plusieurs tronçons ont été examinés avec une caméra ce qui a révélé de nombreuses cassures. C'est le SIVOM du Pays Toy, qui avait été chargé de piloter à l'époque les différents travaux. Cependant, si

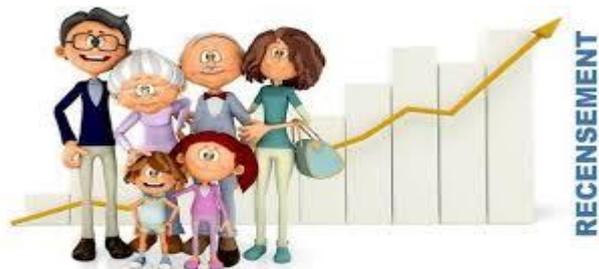


une grande partie des travaux ont bien été réalisés sur les villages de Barèges il reste à traiter de nombreuses portions sur Luz, Esterre et Esquièze-Sère. Le SIVOM ayant été dissous à la création de la communauté de

communes d'Argelès-Gazost en 2017, c'est Luz-St-Sauveur qui a été chargée d'assurer la continuité de la maîtrise d'ouvrage. Sur Esquièze Sère les travaux ont été estimés à quelque 240 000€, rue du Val de Sère, Cami dera Hountete, hameau de Souaribes, départementale 921, impasse Carrerot Deth Pouey Garie, rue du Sardey. Ces travaux se dérouleront du 25 mars au mois de juin.

Recensement

Depuis 2004, la population de chaque commune est recensée tous les 5 ans. Pour Esquièze-Sère l'enquête s'est déroulée de mi-janvier à mi-février.



Lors du précédent recensement, la commune comptait 398 habitants en résidence principale, cette fois ci on en compte 404 et 920 logements contre 895 en 2015. Les chiffres sont provisoires et feront l'objet d'une communication ultérieure de l'INSEE.

Projet de restructuration du centre-ville

Après de nombreuses démarches pour obtenir les prêts nécessaires aux travaux, il a été décidé de débiter les travaux du parking face à l'école début avril et peu de temps après, la reprise du parvis de la mairie. Quant aux travaux sur les départementales 921 et 918 (route de Vizos), ils ne pourront débiter qu'après la période estivale pour se terminer à Noël. Cette dernière phase sera techniquement plus délicate et plus perturbante pour la circulation car de nombreuses fouilles seront nécessaires pour rénover des réseaux d'eau et d'assainissement.

Transformation de l'ancien bâtiment DDE en musée contemporain

Le permis de construire a été accordé le 6 mars. Le bâtiment étant classé « établissement recevant du public » il a fallu consulter la commission d'accessibilité,



la commission de sécurité, la commission des risques naturels et l'Architecte des Bâtiments de France. Le financement est bouclé par un prêt auprès du Crédit Agricole. L'appel

d'offres pour consulter les entreprises devrait paraître début avril.

Jeux d'enfants à Sère



Quel bel endroit cet aire de jeux derrière l'église de Sère : une vue imprenable sur la vallée, des courts de tennis en parfait état, des ombrages, des chèvres et de l'espace pour les petits. Néanmoins les jeux d'enfants ne présentaient plus suffisamment de sécurité. La rénovation s'imposait et nous devrions disposer très bientôt de deux nouveaux jeux et d'une surface plus sécurisante pour nos petits.

Visites organisées de la commune

Notre village mérite bien une petite visite pour ses richesses ; sa situation, sa caillabère, ses héraudes, ses églises et sa légende du chevalier Baïar.



Brigitte BELLOCQ guide conférencière animera 5 visites cette année : 26 juillet, les 2, 9, 16 août et le 21 septembre lors de la journée du patrimoine.

Prévention des crues du Bastan

De nouveau en juin 2018, le Bastan s'est déchainé. Si on n'a déploré aucun dégât significatif, on constate encore aujourd'hui un amoncellement de dépôt important qui est venu encombrer le lit.

En l'état actuel, une nouvelle crue pourrait avoir des conséquences importantes pour les biens et les personnes.



Entre le pont d'Esterre et celui de Luz St Sauveur, les dépôts sont estimés à 8000m³ et 15000m³ sur la plaine de Barès. Si les

travaux du PLVG (syndicat intercommunal) qui a en charge la prévention des inondations et l'entretien des berges ont permis de consolider les pieds de berges, il faut maintenant procéder à l'enlèvement des matériaux pour écarter tout danger. Cette opération, financée par l'Etat, débutera le 15 avril à partir d'Esterre pour Barès les travaux débiteront après obtention des subventions.

Tarif de l'eau potable

Le tarif actuel de l'eau potable sur la commune a été adopté en 2010 et n'a subi depuis aucune augmentation alors que le tarif moyen en France pour le prix du mètre cube est de 3.85€/m³ toutes redevances comprises.



Cependant, les lourds travaux réalisés par la commune pour se doter de nouveaux captages au Pouey (commune de Saligos) et à Yer de Prat (commune de Luz St Sauveur) et le vieillissement important du réseau de distribution qui nécessite d'importants travaux de réfection, engagent la commune à augmenter le prix de l'eau. Le taux de rendement du réseau n'est que de 41% alors que la norme est de 75% minimum. La commune va donc être soumise à des pénalités de la part de l'Agence de l'Eau.

L'augmentation décidée par le conseil municipal portera l'abonnement annuel à 69.30€ au lieu de

65€ et le prix du m³ à 0.385€ au lieu de 0.35€. Pour une consommation annuelle de 100 m³, l'augmentation sera de 10€.

Festival OPERA AU SOMMET

Notre Festival au Sommet va fêter cette année sa cinquième année, Ont été joués depuis 4 ans : Chœurs Sacrés, Le docteur miracle, La fille du régiment et L'élixir d'amour.



Ce festival est parrainé



par Victor DAHANI bien connu des toys. Victor est aujourd'hui ténor professionnel et sillonne l'Europe. Mais dans son cœur il a gardé son pays et c'est la raison pour laquelle chaque année avec des troupes différentes et surtout une bande d'amis de talent, il crée des spectacles à Esquièze-Sère pour ensuite les jouer sur la région parisienne. Du 1^{er} au 4 août Victor organisera 4 soirées avec des troupes et artistes amis. Le programme sera le suivant : Le drame de Carmen de Bizet, Abu Hassan de Weber, Bastien et Bastienne de Mozart joué avec des marionnettes et le concert de clôture.

Cimetière de Sère

Après les travaux de restructuration, de nouvelles places ont été libérées et le conseil a choisi d'y disposer des caveaux en "dur" pour



éviter toute dégradation ultérieure. Ils seront proposés au prix de revient auquel il faudra ajouter la durée de concession de 30 ou 50 ans.



Décès

MARQUE Marie Jeanne le 9 mars
PRENEL Paulette le 20 mars
CASTAGNET Bernard le 30 mars

Naissances :

SASSUS Lucas né le 29 janvier